

## CTE - CAPL - CAPD



Solidarité

Démocratie

Efficacité

Proximité



## SAGE-FEMME : PROFESSION MEDICALE

**A**u sein de la Fédération Santé/Action sociale CGT, l'Union Fédérale des Médecins, Ingénieurs, Cadres et Techniciens anime plusieurs collectifs professionnels, dont le collectif national des sages-femmes. Ce collectif est composé de SAGES-FEMMES salariés, venant de toutes les régions de France. Professionnel-les de terrain, nous connaissons la réalité de terrain et la complexité de notre exercice professionnel.

C'est donc, en lien avec la profession, que nous agissons dans une démarche unitaire, pour faire avancer les revendications spécifiques de notre métier.

Lors du mouvement de grève de 2001, la CGT a joué son rôle dans le respect des revendications que vous aviez élaborées. Même si vos représentantes ont effectué un travail de fourmi, une bonne partie de ces revendications n'ont pas encore trouvé de solution négociée.

Ceci étant, nos droits de prescriptions ont évolué, le mode de recrutement des étudiants a été modifié et un début de reconnaissance institutionnel du caractère médical de la profession a été concrétisé par l'élection d'un représentant sage-femme à la CME.

*Depuis septembre 2010, le collectif national des sages-femmes CGT organise et participe à l'intersyndicale, qui comprend 12 syndicats et associations professionnelles et une association d'usagers.*

C'est à notre invitation que ces partenaires ont accepté de se réunir à maintes reprises au siège de la CGT à Montreuil.

Les échanges y sont riches. Le fruit de ce travail de 9 mois a été la manifestation du 12 mai 2011 à Paris, où 5000 sages-femmes et étudiants se sont retrouvés pour crier leur ras-le-bol face aux conditions d'exercice qui leurs sont imposées ainsi que les conditions de naissance qui sont instituées aux femmes et aux couples.

Une prochaine manifestation nationale est prévue pour le 4 octobre 2011.

Le 20 octobre,

je vote

Le 20 octobre 2011,

ne vous abstenez pas, exercez votre citoyenneté au travail.

Votez pour les listes **cgt** aux CTE, CAPL, CAPD



Avec le démantèlement des « petites » maternités, les naissances se concentrent dans de grands plateaux techniques, bien souvent déshumanisés, où les conditions de travail se dégradent de jour en jour. Nous soutenons l'idée de créer des filières « sages-femmes » et des espaces « nature » dans ces structures, afin que les femmes qui présentent des grossesses physiologiques et des accouchements eutociques y soient accueillies comme il se doit. Nous sommes pour un accompagnement à la naissance médicalisé, mais opposés à l'hyper médicalisation systématique inutile et souvent iatrogène.

- ◆ Les professionnel-les, de premier soutien, ce sont les **sages-femmes**, profession médicale, formées durant 5 années au suivi et au dépistage du risque autour, notamment, de la maternité .
- ◆ Les professionnel-les, avec la CGT, revendiquent la reconnaissance salariale des qualifications et des responsabilités médicales des sages-femmes.
- ◆ Les professionnel-les, avec la CGT, demandent l'amélioration du statut particulier des sages-femmes dans la fonction publique.
- ◆ Les professionnel-les, avec la CGT, restent vigilants sur l'évolution des études initiales et réclament la création d'instituts ou d'écoles universitaires en Maïeutique ainsi que le garde Master 2.

***Nous exerçons une profession  
que nous avons choisie  
et nous aspirons à trouver satisfaction  
à l'exercer.***

*Et, si en plus de votre vote **cg** le 20 octobre,*

**VOUS ADHERIEZ ?**

Nom : ..... Prénom : .....

Établissement : ..... Adresse : .....

.....

À retourner à : Fédération de la Santé et de l'Action Sociale CGT  
Case 538 • 263, rue de Paris • 93515 MONTREUIL Cedex  
ou à retourner à la permanence CGT de votre établissement

